

DÉCLARATION

Au nom de la Loi et de la Justice

Au nom de la Morale et du Devoir de protection de la jeunesse

LE CENTRE ŒCUMÉNIQUE DES DROITS HUMAINS (CEDH)

Proteste énergiquement contre le fait

----- Que Jean-Claude Duvalier, prévenu de crimes contre l'humanité, de détournements de fonds au préjudice de tout un peuple, assigné à résidence sur ordre du juge d'instruction puisse circuler ainsi librement sur tout le territoire de la République

----- Que l'on ait pu, par une provocation inqualifiable à la mémoire des milliers de compatriotes, filles et fils d'Haïti, choisir Jean-Claude Duvalier comme Parrain de la promotion des futurs hommes et femmes-de-loi, de la Faculté de Droit des Gonaïves.

Le Centre Œcuménique des Droits Humains, interpelle toutes les composantes, exécutive, législative et judiciaire de l'État Haïtien pour qu'elles prennent leurs responsabilités afin que Jean-Claude Duvalier cesse de narguer les victimes de ses forfaits et que toutes les dispositions qui s'imposent soient prises pour qu'il soit jugé conformément aux lois et aux instruments internationaux signés et ratifiés par Haïti.

Sylvie W. Bajoux, Dir. Exéc.
Port-au-Prince, le 20 décembre 2011